

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTERAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

JOURNAL
Bureau des Chambres n. 34*Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On pourra au bureau du PATRIOTE et on recevra les en-
seignes, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être
adressés FRANCO.*

PRIX

*L'abonnement
3 francs par an.*

ALMANACH FRANÇAIS.

Samedi 9.—Combat de Lübeck (Prusse) par le général Lasalle (1800.)

MONTEVIDEZO.

Novembre 8 1843.

Le gouvernement de la République Orientale de s'élever par un acte de clémence au niveau des nations les plus avancées en civilisation.

Tous les amis du progrès, et de l'humanité ont tressailli de plaisir en voyant ce gouvernement suivre franchement cette voie, et agir comme doit le faire une administration forte et éclairée, placée à la tête d'une nation qui défend son indépendance les armes à la main, mais qui comme toute nation civilisée, doit avoir horreur du meurtre après la bataille.

Une expédition fut faite, le 30 octobre pour enlever à l'ennemi le point désigné sous le nom de Buseo, qui lui servait à communiquer avec les navires de Brown, et par suite avec Buenos-Ayres. Ce point important fut enlevé par nos troupes presque au pas de course, et l'ennemi comme à l'ordininaire en fit

MONTEUR ET PATRIE

à notre approche; là, l'omnipotence de l'alliance, l'ordre admirable avec lequel elle fut dirigé, surprit tellement l'ennemi que sa retraite fut une déroute complète à laquelle le 1er bataillon de la Légion des Volontaires assista, à son grand regret, l'arme au bras, à l'exception d'une compagnie détachée en tireurs qui inquiéta l'ennemi, lui tua quelques hommes, et contribua avec les siens du pays à assurer et protéger notre retraite, lorsque le but atteint, l'ordre fut donné de se retirer.

La surprise d'une attaque si spontanée jeta la terreur parmi les troupes ennemis chargées d'occuper et de défendre le Buseo, elles s'ensuivirent en désordre; au milieu de la bagarre un officier de la marine de Brown, qui se trouvait à terre, n'eut pas le temps de regagner son embarcation, il tomba au pouvoir de nos soldats et fut fait prisonnier. Nous devons avouer qu'il n'y a pas longtemps encore, en pareille circonstance, il eut été passé par les armes immédiatement. Mais la guerre en se prolongeant a eu cela de bon, que de notre côté du moins elle s'est régularisée, et a perdu ce caractère sauvage, indigne d'hommes civilisés et qui n'est plus que le partage des satellites d'Oribe.

Cet officier fut donc conduit à Monteridéo et remis à la disposition du gouvernement ainsi que quelques soldats enlevés le même jour. D'après les antécédents, beaucoup de gens pensaient que ces prisonniers subiraient un jugement puis seraient fusillés.

Mais le gouvernement, comprenant mieux sa haute mission, voulant donner à ses amis une preuve de sa mansuétude en même temps que de sa force, renvoya à l'amiral Brown cet officier et enrola les soldats dans les rangs de l'armée libératrice.

Cet officier qui a défilé au Buseo devant nos rugis, qui a vu notre bonne contenance et notre enthousiasme,ira dire à son "maître" l'elan et l'esprit d'indépendance qui animent les défenseurs de la capitale.

Quelle différence! entre cet acte de haute clémence, pratiquée il est vrai par toutes les nations européennes, mais inégalée; jusqu'à présent par nos ennemis; quelle différence disons-nous, entre cette conduite progressiste et humanitaire, et celle de nos adversaires; qui ne se rappelle l'horrible scène du 6 octobre, où quatre hommes enlevés par Brown, à la protection d'un pavillon neutre, puis fusillés par lui; à Oribe, qui, après d'af-

L'ENCILETTO.

LA VÉRITÉ, C'EST DÉSOLANT!

MESSAGE DU M. BARRET, MAIRE DE ROUEN, AU PRÉSIDENT DU CONSEIL.

AUX: All! si madame le secrétaire:

Le futur régent des Provinces
C'est un adorable prince;
La cour, la ville, la province,
Déjà, dans de brillans succès,
Célébrent son triomphe sacré.
Des succès il peut n'en promettre,
Car il possède l'esprit, la force;
Mais il n'en laisse rien paraître....

En vérité, c'est désolant.

Tant qu'il fut un simple cadet,
Il n'écipait l'air de la race,
Il fut mal juge de son grâce,
Son avenir, ni ce fut:

D'une barbe qui l'adore et plait,
Comme que chacun loi souhaite,
Il les cultive cependant,
Mais d'une manière discrète....

En vérité, c'est désolant.

De ses pâles, de ses mœurs,
Les lettres, les oïe sont la base;
Un sage a rendu la phrase:
Et des plus larges voies,
Qui sont les plus discrètes.

Il aime fort le beau langage,
Le couleur, le style magnifique;
Mais j'mais il n'a fait usage....
En vérité, c'est désolant.

Dans l'camp il fut sans égal
Pour faire régner l'ordre et la paix;
Et réunit une grande force
Au cœur ému de générosité;

Un tambour et du repas,
Mais, négligeant ses mœurs rares,
Il n'a pas su faire défaillant
Ni petits verres, ni cigares....

En vérité, c'est désolant.

Il fut en route, malade fois,
—C'est de très haute convenance—

Répondre avec chaleur, aisance,

A l'heure discours en patois

De qui l'on maire villageois.

Monseigneur tint à sa famille

Un débit secoué et couvant;

Mais chaque fois il s'arrange....

En vérité, c'est désolant.

Dans les bals, fêtes et galas

Que l'epuente bourgeoisie

Ogre aux 6's de la dynastie,

Receveurs, préfets, magistrats,

De monsieur l'et grand frère,

On va au ton, ses manières;

Mais, d'admirant d'être galant,

Il fait la moie aux douairières.

En vérité, c'est désolant.

Les grandes intimités du pays:
Les exemples de notre histoire,
L'honneur de notre gloire,
Doivent aux prêtres, a nobis ave,
Donner de forte grise à l'âge;

Sur la liberté, la vérité,

Il a de plus d'un plaisir

Mais qui ne suit ce qu'il en pense....

En vérité, c'est désolant.

Pour ignorer tout dévoué,

Le prince est à l'empire des fées;

Il est mal et erré à l'île,

Malte règle qu'il doit suivre

Bien pour le bien du peuple,

Au final, le Prince est déçu,

Il est empêtré dans un péril;

Il est fier comme un autocratice...

En vérité, c'est désolant.

Faire voyager indiscernable

Est une idée assez peu sage,

Celui qui habite à l'île possède

L'encore de toute discorde flâneur,

Il y connaît plus d'une curiosité,

Il devrait, faire au Buseo,

Faire aller le peuple indolent;

Mais on le fait aider lui-même....

En vérité, c'est désolant.

Pour épargne confime; si non....

(Charente)

LE PATRIOTE FRANCAIS.

freuses souffrances les fit égorgner et jeter à nos avant-postes. A peine vingt jours se sont écoulés les chances de la guerre remettent entre nos mains les gages de justes représailles, nous pouvons nous livrer à la vengeance, ce plaisir des démons et des Dieux, le sang de nos frères est à peine refroidi, nous pouvons y mêler celui de nos ennemis, et rendre à Orléans tête pour tête, mort pour mort... Mais non l'humanité a parlé et à sa voix forte et redoutissante la vengeance s'est tuée, le progrès a fait un pas immense, et tous ont compris qu'entre les esclaves eux-mêmes, et les libres défenseurs de l'indépendance, il doit y avoir cette différence, que les uns à l'exemple du tiers torturent et égorguent leurs ennemis tandis qui les autres les combattent et leur tendent la main après la victoire.

La représentation donnée hier au bénéfice des hôpitaux militaires avait attiré un nombreux concours de spectateurs peu de places étaient inoccupées. Nous avons cependant parmi celles-là, remarqué deux loges toutes qui pourtant sont restées vides toute la soirée. Deux loges de connaisseurs, pourquoi ces loges que nous savions toutes n'étaient pas occupées nous prîmes des informations, et voici ce que nous apprenons. Nos officiers de la marine française qu'on trouvait toujours au premier rang, qu'ils s'ignoré de soutenir l'honneur national ou de secourir une infirmité désistant apporter leur offrande destinée à secourir des frères blessés en combattant, qu'importe le drapeau ! avaient retenu ces loges ; un ordre supérieur leur ayant interdit le spectacle de ce soir, ils prirent spontanément la résolution d'exiger que leurs places resteraient inoccupées, présentant ce moyen honorable à celui d'exiger le remboursement auquel ils avaient droit, prouvant bien par là que leur désir d'assister au spectacle était plutôt un acte de sympathie philanthropique, qu'un désir de vaincre curiosité.

LE CHEF POLITIQUE ET DE POLICE DU DEPARTEMENT.

L'expérience ayant démontré que la pratique de ne pas publier le nom des personnes qui sollicitent des passeports, occasionne de graves préjudices au commerce par la facilité avec laquelle les débiteurs de mauvaise foi laissent leurs créances trumper, le gouvernement a ordonné au chef politique de n'expédier aucun passeport sans préalable publication, et en conséquence ordonne :

Art. 1er. A compter du 7 du courant le département de police n'expédiera aucun passeport sans publier préalablement et pendant 3 jours consécutifs le nom de la personne qui le sollicite.

2. La personne qui sera convaincue avoir sollicité, ou eu d'un passeport avec un nom ou une nationalité supposée sera considérée et traitée comme transrigue.

3. Publié par écrit et dans le journal pendant 6 jours.

M. André Laxar.

FRANCE.

Paris, 16 aout.

Les doctrinaires font de grande effort pour faire rentrer la France dans ce système de courtoisie qu'il fut à l'origine de la révolution de 1830, si belle à son début, et cultive le

dépuis au profit des agitateurs et des traiteurs de sabre.

On ne parle plus que de créer des Philippeville, des Orléanville, des ponts Jaurélie, des rues Montpensier etc, etc. C'est ainsi que la flatterie et l'adulation transmettent à la postérité et à l'histoire des indications fausses et erronées; destinées, un jour, à disparaître encore sous les paves populaires.

C'est ainsi que M. Thiers osa le premier exhumer le titre bas et suranné de "sujet" le substituer à la place de celui relevé par la charte de 1830, et bien plus vrai "de peuple" depuis il a eu quelques imitateurs qui ont sans doute oublié qu'avec le titre menteur de Roi de France a disparu celui de sujet.

(Commerce.)

Paris, 10 aout.

Nous nous sommes abstenus, jusqu'à présent de parler du voyage que M. le duc de Nemours a effectué dans les provinces de l'Ouest, nous n'avons pas voulu nous mêler à ce débordement de flétrissures officielles, à cet empressement de fonctionnaires et de courtisans qui partout s'interposent entre la population et les princes, et en dérobent aux ci-devant rois et aux sujets du pays. Il nous paraît toutefois pas de mal de faire contre le futur régiment d'hostilité systématique.

Mais nous avons publié hier le discours prononcé par le maire de la ville du Mans ; il n'est pas douteux qu'il ait exprimé fidèlement les pensées de la grande majorité des habitants.

Le conducte du maire est un bel exemple à imiter par tous les magistrats écrivains qui sentent comme nous que par une plus longue persistance dans cette voie de réaction politique on conduira le pays à des révoltes inévitables.

Une copie de ce discours avait été communiquée à M. le duc de Nemours le veille assuré qu'il fut préparé et répondu, voilà de la loyauté, nous voulions l'imiter en publiant la réponse du prince et ainsi que l'on ne nous tienne pas de perspective dans cette occasion, entre plusieurs versions nous prenons celle du journal ministériel, et nous laissons subir à la rédaction quelqu'elle ne soit pas celle des journaux indépendants.

Réponse de S. A. R. Mgr le duc de Nemours.

Monsieur le maire,

Dans le discours politique que vous venez de me faire entendre, je dis inguérable des idées, voisines sans doute, mais cependant de deux natures différentes.

Vous avez discuté les intérêts particuliers de la ville et les intérêts généraux du pays. Pour produire, déclarer et faire triompher les premiers, vous avez une qualité spéciale. Je serai heureux, pour moi-même, de vous prouver toute ma bonne volonté, en m'assurant à vos efforts, dans la mesure de ma influence et de mon pouvoir. Quant aux intérêts généraux, vous le connaissez sans peine, et la nécessité d'en faire partie de tout citoyen, et l'opportunité de les traiter ici d'une manière trop expédiée peut même être contestée.

Sans doute, tout Français a le droit de publier ses opinions ; mais vous n'ignorez pas par quelles épreuves elles doivent passer pour mériter le titre de vérité nationale. Vous n'ignorez pas qu'il y a des chambres, que le pays nomme ses représentants, et que leur assemblée fait échec à la majorité, non voix qui n'a jamais été éteinte non. Il se doit inutile de décrire, pour ici des idées qui n'auraient point de jugement, d'autre chose qu'il n'aurait point d'admission, et de perdre en discours et en article le très court destiné à une autre chose.

Monsieur le maire, je ne suis pas tout à fait échappé à des hommages, mais non sympathiques. J'ai pris la force à faire reconnaître pour moi-même l'absurdité de nos idées, dans le débat, durant au moins, qu'il ne se sépare pas du

devouement au pays. Si je doute j'appartiens à la jeune génération, mais pas d'autre point d'opposition d'avance celle à laquelle je fais appartenir un jour.

Dans ce vaste libérateur développement des sociétés que je souhaite aux voies, n'oublions pas de laisser une place honorifique au service distingué, aux mérites éminents, aux étoiles exercés par l'expérience, aux succès éprouvés par les luttes avec le sort. Ne nous fussions pas un honnorable mérite de n'avoir point vécu, c'est à dire de n'être ni vu, ni connu, ni jugé. Ce n'est point à ce bilan s'avancer nous appartenir ; si je suis fier d'avoir été né avec la jeunesse d'aujourd'hui, c'est parce que je joue avec la force de rendre des services à mon pauvre désir de glorifier, la gloire de le dévouer, s'il est évidemment écritablement et sensé. C'est à ce certain que j'accepterai vos propos.

Appelé par suite d'un malheur de famille qui a été ressenti en France comme un malheur public, à une position qu'évoqua à jamais mes voeux et mes espérances, je savais, n'en était pas sûr, en effet pas et infiniment tous les débâcles qui me seraient causées, et me voulus et tiendrai à défrayer de nos institutions comme au maintien de la dignité de la France.

Je suis encore heureux de me rencontrer avec vous, monsieur le maire, dans les sentiments de conciliation qui vous font faire les luttes dont ce pays a été le théâtre, et j'apprécie votre, de mes yeux, cette union des sentiments des volontés qui fait la force et le bonheur des nations.

A peine le prince a-t-il fini de parler, que d'immenses cris de vive le roi ! vive le duc de Nemours ! se sont entendus de toute les tribunes à son honneur. L'enthousiasme éclata et redoubla de toutes parts, dit la feuille ministérielle.

(Commerce.)

Voici la lettre qui emmagasine la médaille qui a été décernée à M. Ferdinand de Lesseps, conseil de France à Barcelone.

Monsieur le conseil,

L'intérêt qui s'attache à ce moment aux événements de Barcelone, la conduite que vous avez tenue, tout fait un devoir impératif de venir témoigner à la face de l'Europe, la loyauté, l'honnêteté que vous avez démontrée dans ces jours de malheur. Mieux que personne nous en avons été témoins, et ce témoignage serait de l'ingratitude si aujourd'hui nous négligions connaître la profonde reconnaissance dont nous sommes peut-être.

Sans être jamais tiré de nos devoirs au des égards que les gouvernements doivent entre eux, nous n'avons pas tardé de prouver la sincérité que votre haute position pouvait rendre à l'honnêteté, sans faire de différence de rang, d'opinion ou de race ; vos amis ont été les mêmes pour tous ; partout où votre présence était nécessaire vous avez su vous y plier, même au péril de vos jours et si la population entière réclamait votre protection, jamais personne ne se trouva plus ardent à l'accorder.

Père de tous, vous avez obtenu le temps nécessaire pour embarquer vos hommes, et n'avez songé à vos affectueux que lorsque n'a survécu plus personne à sauver.

Si votre conduite n'a pas déçu de tout à ce, notre souvenir sera éternel. Qu'il soit cher à votre cœur, et que la mère patrie, depuis vous avez sauvé les esclaves, y trouve une récompense digne de vous.

Acc, vez, monsieur le conseil, comme témoignage de nos sentiments, la médaille que nous avons l'honneur de vous offrir. Elle émane d'un vœu unanimi ; vos fils au jour souhaiteront avec égards à leurs fils cette marque durable de notre reconnaissance ; la postérité, curieuse d'expliquer les emblèmes qui la composent, ouvrira l'histoire à cette belle page de votre vie, et elle lira : le A c'est évidemment Ferdinand de Lesseps, conseil de France à Barcelone, fut bien, généreux, humain ; sa conduite fut admirable.

La commission de budget n'est revenue aujourd'hui. Le décret du ministre, qui se battait, dit-on, de la faire voter est à présent à nouveau à faire malheureusement à la réduction de 10,5 % à l'ordre du jour. On juge que que ce ministre, il le p. t. d. du conseil, M. Gérard, le décret et M. le sénat, s'y sont présentés et y ont porté la parole. Quel tourment argente MM. les

LE PATRIOTE FRANCAIS.

3

ministres ont été employés pour amener la commission à l'abandon de ce travail et de ses principes ? tous l'ignorent ; mais nous ne sommes point aux honnêtes hommes dont la commission se compose et j'en d'admettre un seul instant qu'ils puissent deviner des tentatives d'influer sur qui auraient du leur être épargnés, renier leur ouvrage et déporter le terrain sur lequel la chambre s'honore de les avoir suivis.

NOUVELLES DU SOIR.

Où lit dans le Constitutionnel de ce soir :

Nous sommes informés que ces jours derniers dix hommes des rangs connus se sont présentés dans cette place. Effet de l'enthousiasme et de la décision qui existe dans l'armée siégeante.

Les dernières lettres venues de l'Uruguay annoncent que dans cette ville l'ordre a été célébré au son de la musique, des salves et d'illuminations la victoire supposée du Brésil par les siégeants, donnant à entendre qu'ils avaient vaincu et nos forces en les repoussant avec une force écrasante et les obligeant à se retirer jusqu'à rétro-positions. Après cela l'on dira que les rossines sont à guerre avec des meunages de gros calibre !!!

D'après la décision d'un préfet venu aujourd'hui de l'ennemi, l'on dit que Angel Nuñez est arrivé au Cerro avec 14 hommes. — Si cela est certain, à coup sûr, c'est que les sauvages leurs auront donné quelques surprises (conséquence du triomphe du Cerro.)

ITALIE.

D'après les nouvelles reçues de Londres par le petit anglais il paraîtrait qu'une insurrection aurait eu lieu en Italie, mais nous n'en connaissons pas le résultat ; voici ce qu'on lit dans le journal anglais le Times :

Le siècle publié une lettre du Libano du 22 août, annonçant que le 19 à Bologne les détachements de carabiniers et soldats suisses qui avaient été envoyés contre les insurgés avaient fait au plus haut renom avec ces derniers. Le 15, 40 à 50 insurgés qui avaient été mis dans plusieurs jours avant près de Castel Archin, étaient avancés jusqu'aux limites de Savigny où ils surprisent 20 carabiniers commandés par le capitaine Castel Archin, et plusieurs officiers politiques sous les ordres du secrétaire du district. Le fusilade s'engra immédiatement ; le capitaine et 4 de ses soldats tombèrent morts sur la place et le reste ayant utilisé ces munitions prit la fuite abandonnant armes et équipages.

Les guérillas entrèrent alors dans la ville et l'on dit qu'ils tuèrent un secrétaire et deux volontaires porteurs de déjeuner. Il paraît que des bandes armées avaient pénétré de côté de Vergatto et Bazinno ; le fait est que depuis le 16 des troupes marchent journalement de Bologne contre les rebelles ; il n'y avait pas moins de 400 suisses, 200 carabiniers, 100 volontaires et 100 officiers pour les poursuivre dans les montagnes. De son côté le duc de M. déclara concentrer une force sur les frontières de ses domaines, et l'Autrichio réussit les garnisons de Vérone et de Rovigo ; à Bologne l'on faisait des visites domiciliaires et des prisonniers, cependant la plus grande partie des personnes avaient été mises en liberté. Le cardinal Amat à son retour de Ravenne avait accordé des passeports à plusieurs chefs du parti libéral. La situation du gouvernement de papie était extrêmement critique et craignait en cette occurrence d'adopter des mesures trop rigoureuses qui pourraient provoquer un soulèvement dont la conséquence serait une autre intervention des Autrichiens.

La Gazette de Cologne du 26 connaît annonce que ces élections avaient été exercées par les 22 et 23 juillet une Italie. Les électeurs avaient choisi pour délégués de leurs opérations les dominicains 10 mai à Naples et le 23 juillet à Rome. L'opposition n'a été dans cette fois par toute la péninsule. L'on avait fait aussi plusieurs procès à dans le royaume de Lombardie-Vénétie, mais l'on ne peut affirmer que les Etats Romains furent de concurrence avec la cause révolutionnaire.

NOUVELLES DIVERSES.

— Nous lisons dans la Sentinelle :

On vient de célébrer à Prusse, avec de grandes solennités, l'anniversaire du traité de Verdun qui a été conclu, il y a juste un an, entre les héritiers de Louis le Débonnaire. Les motifs de ces réjouissances ne sont peut-être pas aussi innocents qu'on pourrait le croire et les évidents sont rappelés, à cette occasion, que la convention du 843, avait compris dans le lot qui revenait à la souveraineté de l'Allemagne, l'Alsace, la Lorraine et quelques autres portions de territoire aujourd'hui inclavées dans la monarchie Saxe. Si à Prusse était toutée de revenir sur le traité de partage de Verdun, nous aurions à régler avec elle des comptes d'une date moins éloignée, et nous verrions bien si les vieux titres des escales de Louis le Débonnaire ont plus de valeur que ceux que Napoléon, il y a moins d'un demi-siècle, signa, avec la pointe de son épée, sur le champ de bataille d'Elba.

— On écrit de Kertch (Russie), le 12 juillet :

Peu après les navires qui, dans le courant de cette année, ont rejoint en notre port, il y en avait deux qui attiraient au plus haut degré l'attention publique. L'un de ces bâtiments est un trois-mâts russe entièrement en fer, le premier et unique navire qui ait encore été ainsi construit en Russie ; l'autre est une corvette française bâtie en 1719, et qui, par conséquent, est âgée de cent vingt quatre ans. Ce vaisseau est nommé l'Indus, et a pour commandant le capitaine Fazy.

Le bois des œuvres vives de l'Indus, c'est à dire de celle partie qui est dans l'eau, est si dur qu'il est impossible n'y faire entrer un clou. On ne peut le percer qu'à l'aide du feu. On vient de démontrer aux environs de Kertch les restes d'une antique fontaine portant des inscriptions qui renvoient au règne de Tibère.

Par une démission royale du 4 de mois, M. le prince de Joinville a été autorisé à assister, avec voix délibérative, aux séances du conseil d'amirauté. Cette disposition est conforme à ce qui se trouve réglé par l'ordonnance du 19 avril 1836, d'après laquelle les princes de la famille royale, qui sont officiers généraux, sont appelés à prendre place, avec voix délibérative, aux divers comités de la guerre.

Par une ordonnance royale du même jour, M. le vice-amiral Baron Flugon a été apposé de nouveau à siéger au conseil d'amirauté.

La Pologne vient de perdre un de ses citoyens distingués dans la personne de Louis Chodzko, mort le 3 mai 1843, dans ses terres, à l'âge de 75 ans. Député d'Orzysz, à la membrure délate de Grodno en 1798 il fut du petit nombre de ceux qui remportèrent avec succès en 1809 un grand dévouement national. En dernier lieu, il fut nommé chef de la noblesse du district d'Ansieg. Cet honorable Polonois, à justement regretté, était le père de l'historien Léonard Chodzko.

VARIÉTÉS.

ESPOIR ET DESESPOIR.

Ces jours derniers, la gent officielle était dans l'attente de la joie, de l'orgueil et du triomphe ; on allait pour chanter au Juste-Milieu : « Jamais je ne t'ai vu comme ça. »

A l'intérieur, la budget venait d'être voté, et tout semblait à nos guizotins couleur d'écrevisse, ce qui, à leurs yeux, est bien plus gracieux que la couleur de rose.

Les fêtes anniversaires de la révolution de 1830, cette espèce de Mass Théâtre Phare, qui revêtait chaque année, à époque fixe, jeter l'émoi dans la salle du festin officiel où l'on mangia la France, rappelaient aux curiosités des souvenirs inquiétants et importants et troubler un instant la digestion ; — ces anniversaires, disons-nous, avaient été complètement supprimés cette année ; en d'autres termes, après avoir en terre les êtres d'assez considérable, les bourgeois et étrangers prirent à cœur sur la mémoire de juillet et doublement envers une telle révolte de les mettre à juillet.

Mais ce qui portait au comble la jubilation guizotine, c'est qu'il avait enfin obtenu ce qu'il eût désiré comme une gloire et un honneur érigé. O, ce que qu'il y avait bien de quoi, personnage d'une université avec une superbe éloge, l'auvente de Riazie, toujours à la tête Juste-Milieu. On sait qu'il ne se gêne pas, ouït à

cher à son sujet les mots les plus disgracieux du vocabulaire cosaqué.

On sait que le farouche Nicolas, bien loin de se laisser déborder par l'humilité de caractère, la patience de cheveau, que les hommes de la paix partout et toujours opposent à ses épithètes plus que bravo et à ses bravo, rade, a au contraire redoublé d'arrogance et de brutalité. L'ambassadeur du Juste Milieu ne rencontrait à la cour de Saint-Pétersbourg qu'une réception diplomatique dans le genre de celles qui sont réservées aux quadrupèdes, s'immigraient dans les jeux de quilles, et à fini par être obligé de quitter la place. D'un autre côté, Nicolas avait depuis longtemps brûlé toute espèce de politesse au château des Tuilleries ; il avait défendu à ses envoyés d'y mettre le pied, les jours de solennités officielles, comme si les gens et les superbes complimans débâtiés en ces sortes de circonstances lui paraissaient capables de gâter le goût tartare et de révolter des oreilles kalmouques.

Or, voilà que tout à coup (il y a de cela quelques jours) le ministère guizotin apprend que M. de Pahlen, l'ambassadeur de la partie de Nicolas près la cour de France, doit quitter Saint-Pétersbourg pour se rendre aux eaux d'Aix-en-Savoie. Aussitôt éclatent des transports d'allégresse ; on se dit : « Le représentant du côté russe va traverser la France ; quel bonheur, quel honneur ! » M. Guizot ne subit pas de son exaltation triomphale, en pensant que la France se trouvait sur le chemin des eaux d'Aix, que par conséquent M. de Pahlen ne la traverserait uniquement par nécessité et par hasard. Cela ne lui en parut pas moins une grande gloire. A la vérité il faut considérer que M. Guizot n'est pas gâté sur cet article.

Donc le Juste Milieu était démesurément fier de la prochaine venue d'une excellente cosaque ; il en rendait grâce aux dieux et à la goutte de M. de Pahlen.

Les feuilles ministérielles, embouchant la trompette, s'étaient empressées d'annoncer ce superbe événement. Elles avaient même pris sur elles de proclamer que M. de Pahlen séjournerait à Paris et qu'on faisait des préparatifs à l'hôtel de l'ambassade de Russie. Tout ceci n'était qu'une supposition en fait ; mais les organes du Système vérité ne regardent pas à quelques blagues de plus ou de moins.

Ainsi donc la France, qui au temps de l'empire songait les potentiats étrangers à venir lui faire humblement la cour en personne, devait, d'après M. Guizot, se trouver exactement flattée et honorée de ce qu'une chose de peu d'ambassadeur russe traverse son territoire, parce qu'il n'y a pas moyen de faire autrement. Eh bien ! cette piété gloire même, a manqué à notre gent officielle. Il est aujourd'hui avéré que M. de Pahlen n'en va aux eaux de Carabed, pour éviter le passage sur le sol justement milieu, et ne pas être obligé de saluer M. Guizot par la portière.

Les ministres d'octobre se montrent, dit-on, incassables de cette mésaventure ; ils sont capables de se lancer sur la route de Carabed afin de courir comme des gamins derrière la voiture de M. de Pahlen.

(Chambers.)

MOUVEMENT DU PORT.

ENTRÉE DE 8 NOVEMBRE.

Génie, brick cardé Argela, vint pour Buenos Ayres. Buenos Ayres, goélette de guerre contre l'Espresso. Un paquebot qui sort pour le Bassin. Ma'douda, corvette de guerre britannique. (Continued)

AVIS.

On demande un sous-maître dans l'Institution de M. L'abbé Paul, rue du 25 Mai n° 342.

AVIS.

Le magasin de modes, si achalandé, de Monsieur Grosjean Duhes, rue du 25 Mai n° 174 et 176, étant à vendre, les personnes à qui il pourront convenir de l'acquérir, sont invitées à faire l'acquisition, soit immédiatement, soit dans les deux mois à venir, à l'adresse de M. Michel, un des commisaires-priseurs, rue de Zola, n° 65, avant lundi prochain 13 de courant.

